



Le Grain d'Sel est un journal d'information collaboratif destiné aux habitants de l'île-de-Ré. L'objectif est de partager l'information et d'initier réflexions et échanges. **Une idée de sujet ? Contactez la rédaction par courrier ou par mail : associationlegraindesel@gmail.com**



PAROLE DE CHIEN

Le Phare : mes amis, mes amours...

Le phare des Baleines, je connais bien ! Ma maîtresse m'y emmène tous les jours. D'ailleurs, j'ai des copains là-bas : Jacques qui me pince les joues en guise de bonjour, Thierry qui me donne parfois des cornets de glace et ses clients devant lesquels je fais ma moue la plus triste pour obtenir un morceau de crêpe ou de gaufre (et ça marche !). Il y a toujours un bol d'eau pour moi chez Évariste ou chez Jean. Chez Marie, on m'appelle « chien Bouddha ». Sans doute à cause de mon caractère aimable. En fait, c'est un vrai village où tout le monde se connaît. Mais ce que je préfère au Phare, c'est la drague. On assiste à un défilé de femelles plus belles les unes que les autres. À poils longs ou à poils courts, tondues pour les plus coquettes, sexy pour celles que l'on a affublé d'un petit manteau ultra court laissant apparaître leur arrière-train... Bien entendu, tout cela reste platonique car les belles sont tenues en laisse par des maîtres vigilants et prêts à intervenir en cas d'écart de conduite. De toute façon, j'ai déjà une amie, elle s'appelle Ouros et je lui suis fidèle.



UN PLUI SOUS CONDITION...

« Le Grain d'Sel » suit le processus d'élaboration du PLUI. Après le diagnostic, sorte d'état des lieux du territoire considéré et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui fixe les orientations en proposant une vision stratégique pour les 15 ans à venir ; l'étape suivante est le règlement qui définit pour chaque zone, chaque parcelle, les possibilités et les conditions d'utilisation, d'aménagement et de construction des espaces et des sols. C'est l'étape la plus importante car le PLUI étant élaboré au niveau intercommunal, il y aura des intérêts contradictoires et il faudra faire des arbitrages. Ce travail se fera avec des techniciens de l'urbanisme, des bureaux d'étude et les élus rétais. Il faudra quand même tenir compte d'un « grain de sable » (assez gros pour boucher le port de La Flotte !) : le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux), document auquel le PLUI ne peut déroger et si les cartes d'aléa prévues par l'Etat n'évoluent pas, cela sera catastrophique pour le nord de l'île qui souhaite développer une politique mesurée de construction de logements et de zones d'activités afin d'éviter l'exode des jeunes vers le continent. La survie de nos villages dépend de l'Etat mais aussi de notre détermination à défendre nos projets. L.B



ILS LE DISENT...

Vous et la protection de l'environnement

Votre avis nous intéresse, nous publierons vos réponses dans le prochain journal.

1 - Savez vous à quoi sert l'Écotaxe **1** oui **2** non **3** pas vraiment, je manque d'info.

2 - Savez vous ce que font nos Écogardes **1** surveiller les espaces naturels **2** surveiller les braconniers **3** non.

3 - Pont de l'île de Ré : un tarif encore plus avantageux réservé aux département voisins ? **1** Oui **2** Non

Vous pouvez étayer vos réponses ou dites nous en quelques lignes, ce que vous faites pour protéger l'environnement ?

Pour répondre à ces questions et donner votre avis, écrivez nous à : associationlegraindesel@gmail.com



QUELQU'UN M'A DIT...

...que l'école de St-Clément allait fermer. Il ne m'a pas dit quand mais il m'a dit, qu'un jour, c'est sûr, elle allait fermer. Alors, j'ai appelé Anne, aux Portes et je lui ai demandé si elle était au courant. Non m'a-t-elle répondu, je ne suis pas au courant mais il faut absolument empêcher ça. Tu comprends Didier, si l'école ferme, c'est la mort du village, tous les maires te le diront, et les parents d'élèves aussi. Moi, j'y tiens à ma petite école et si elle ferme, où iront les enfants ? Ben oui, où iront les enfants si l'école de St-Clément ferme ? Alors, j'ai appelé Gilles, à St-Clément et je lui ai demandé s'il était au courant. Non m'a-t-il répondu, je ne suis pas au courant mais ça n'est pas possible. Je me battrais pour l'école du village. Gilles avait l'air sûr de lui, l'école de St-Clément ne pouvait pas fermer. Rassuré, j'ouvre le Phare de Ré. À la une, « Doit-on garder dix écoles sur l'île ? ». Ça m'a fichu un coup, je venais de raccrocher avec Gilles. Je me suis précipité page 7, quelqu'un savait sans doute quelque chose. « Deux classes pourraient fermer sur l'île à la rentrée prochaine ». Deux classes, c'est St-Clément, l'école de St-Clément pourrait fermer, et ce serait la mort du village. Alors, j'ai appelé Patrice, à Rivedoux et je lui ai demandé s'il était au courant. Oui, je suis au courant mais ne t'affole pas Didier, l'école de St-Clément ne va pas fermer demain. La population de l'île vieillit m'a-t-il dit et faute d'élèves assez nombreux, toutes les écoles ne pourront être maintenues. Alors, imagine plutôt des pôles éducatifs qui rassembleront les classes pour plusieurs communes mais aussi la cantine, la bibliothèque, les locaux pour les Temps d'Activités Périscolaires. Tu y verras, tous ensemble, les enfants de St-Clément, des Portes, d'Ars, de Loix peut-être. Pas tout de suite, pas avant 10/15 ans, mais c'est une réorganisation compliquée qu'il faut donc préparer dès maintenant, ces pôles éducatifs sont inéluctables. Patrice m'a laissé pensif. Faute d'enfants, l'île s'endormirait doucement ? Si c'est cela qui nous préoccupe, ce n'est pas l'école qu'il faut défendre, c'est la vitalité économique de l'île. 10/15 ans pour inverser la courbe démographique ? **Didier**



JE POINTE OU TU TIRES ?

Si je vous dis : Jacques, Armando, Michel, José, Guy, Bibelot... Cela ne vous dit rien ? Si je vous dis : tous les jours, sauf le dimanche, entre 14 et 17 heures, à l'aire de loisirs... Toujours pas d'idée ? Alors, si vous vous sentez gagné par l'ennui, si la déprime vous guette, venez vous asseoir sur un banc le long du terrain de boule et vous aurez droit à un spectacle servi par des acteurs du quotidien tout à la gloire de leur art : la pratique de la Pétanque. Tout y est : l'habileté du jeu, le verbe sarcastique pour déstabiliser l'adversaire, la fausse colère et la vraie camaraderie. Regardez-les, écoutez-les et vous passerez un bon moment ! **L.B**



LES PIÈGES À ÉVITER DANS LES CONTRATS DE PRÊT



Lorsque vous contractez un prêt immobilier à la banque ; après avoir négocié le taux du crédit, les frais de dossier et le montant de l'assurance-vie, n'oubliez jamais de demander à votre banquier de supprimer la clause prévue dans la plupart des contrats-types de « règlement d'indemnité en cas de remboursement anticipé »

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'empêcher la banque de vous réclamer une compensation au cas où vous rembourseriez votre prêt par anticipation (avant le terme prévu au contrat). Cette précaution peut vous faire économiser des sommes non négligeables notamment lorsque le montant des remboursements mensuels est conséquent. **Matesi**

**Jeune, ancien ? Vous connaissez quelqu'un dont le parcours est lié à la mémoire ou à la vie du village ?
N'hésitez pas à nous suggérer des noms, nous nous ferons un plaisir d'en dresser le portrait.**

Contactez la rédaction : associationlegraindesel@gmail.com

UNE FEMME INDÉPENDANTE

Portrait de Corine Beauvois



Corine Beauvois est née le 05/11/1972 à Melun.

Fille de Jean Beauvois et Françoise Reuter, petite fille du résistant Guy Reuter mort en déportation au camp de Mathausen. Elle fait sa scolarité à Melun et obtient un monitorat d'équitation en région parisienne. Enfant, les vacances se passent à Saint-Clément. D'abord au village de la Tricherie, chez la famille Rullier, des amis de ses parents. Puis en location rue des Roussières chez Roger Lagord. Pendant ses vacances, entre autres loisirs, Corine pratique l'équitation chez Georges Nicot. À cette époque elle sent déjà qu'elle a « attrapé le virus rétais ».

En 2003, lorsque Patrick Nicot lui propose un travail de cavalière d'entraînement, pas une seconde d'hésitation ne l'effleure. Rien ne l'empêchera de venir s'installer sur l'île de Ré avec son fils Samuel. Ce travail, aux horaires spartiates, et l'absence de garderie d'enfant, l'oblige pourtant à laisser son fils chez sa grand mère en région parisienne. C'est alors l'époque de la quête du Graal comme pour tous les jeunes qui cherchent à s'installer sur Ré : trouver un logement. Six déménagements en deux ans ! Une liste d'attente de quatre ans pour un logement social. Heureusement, une opportunité se présente et elle peut enfin s'installer au Gillieux.

En 2005, Corine change de travail et récupère son fils. Pendant deux saisons, elle travaille chez Jean-Marc Massé, agriculteur, et s'emploie au ramassage des pommes de terre.

En 2006, elle revient à ses premiers amours : les équidés et ouvre un poney club à Saint-Clément. La complicité avec les enfants est une évidence. Corine suit l'évolution de ses apprentis cavaliers qu'elle retrouve pour la plupart chaque année au cours de stages. Ils se souviendront longtemps de ces moments particuliers et garderont toute leur vie en mémoire le nom de « leur poney ».

C'est un métier passionnant mais aussi contraignant. La rentabilité est saisonnière mais le travail, lui, est quotidien. Cela n'effraie pas cette femme de caractère qui suit son instinct. Elle loue des terres au département et à des particuliers pour exercer son activité. Son souhait serait de devenir propriétaire d'un terrain agricole afin de développer le poney club et faire des aménagements de confort.

En dehors de son travail et de l'éducation de son fils, Corine est très impliquée dans la vie associative. Plusieurs années à l'association des parents d'élèves ; comédienne de théâtre amateur et organisatrice de « sortie-poney » pour l'association Ré-crédation. En sportive accomplie, elle pratique la planche à voile au CNAR mais également le tennis et préside la section villageoise du club TCBI.

Corine aime le contact mais apprécie aussi la solitude, celle qui nous apaise, pas celle qui nous attriste. Elle sait que son métier est difficilement compatible avec une vie de famille (pas d'heures fixes, pas de vacances...) mais c'est son choix car Corine est avant tout une femme indépendante. **L.B**





COMPOSTONS TOUS ENSEMBLE ! POURQUOI ?



LA COMPLAINTE DU VIEUX BANC

Bonjour, je suis installé depuis très longtemps le long de la rue de la forêt. Mes jambes ne me portent plus et mon dos est en mauvais état. Ceux qui passent et m'aperçoivent à travers les herbes hautes qui me cachent un peu de leur vue comme pour s'excuser de ma laideur, me regardent avec compassion. Plus personne ne vient s'asseoir sur mes genoux. Ni les personnes âgées qui venaient parler du bon vieux temps, ni les amoureux qui se promettaient un amour éternel, ni même les enfants qui adoraient courir en sautant sur mon dos. Alors, à l'automne de ma vie, je me dis que je pourrais peut-être encore être utile. À qui dois-je m'adresser ? À monsieur le Maire ? Au responsable de l'ONF ? Messieurs, s'il vous reste quelques euros dans vos budgets pour me redonner un peu de mon lustre d'antan, sachez que je vous en remercie par avance et que, lorsque je serai sur pied, je vous inviterai à venir méditer en vous asseyant sur mes genoux. Et je vous conterai peut-être quelques vieilles histoires dont je fus le confident involontaire. **Matesi**

1/ Parce que c'est gratuit.

La communauté de communes de l'île met à votre disposition un composteur gratuit avec une petite poubelle à mettre dans votre cuisine.

2/ Parce que c'est simple.

Au lieu de mettre vos déchets végétaux dans votre poubelle classique, vous les transférerez dans votre poubelle déchets verts.

3/ Parce que 30 % de vos déchets ne seront pas traités par l'homme. Ce qui représente une économie de 80 kg de déchets par personne et par an qui ne seront pas retraités industriellement. Ce qui permet la maîtrise des coûts du traitement de ces déchets.

4/ Parce que vous obtiendrez de l'engrais naturel pour votre jardin et vos plantes.

À partir de 6 mois, cet engrais améliorera votre sol et facilitera la croissance de vos plantes.

Que composter ?

Fanes et épluchures de fruits et légumes. Croûtes de fromage, déchets du potager, herbe sèche, branches, essuie-tout, cendres de bois, marc de café, coquille d'œuf, carton brun, cheveux, poussières d'aspirateur...

ALORS POURQUOI NE PAS LE FAIRE ?

Appelez le Service Gestion des Déchets au 05 46 29 01 21 pour obtenir votre composteur et pour tout renseignement complémentaire. **H.C**



QUAND LE PETIT COMMERCE REND DES SERVICES XXL

Où peut-on demander à se faire livrer une bouteille de gaz, récupérer un colis commandé sur internet, acheter un billet de spectacle national, faire réparer une chaussure, utiliser le net, effectuer des opérations bancaires comme ouvrir un compte ou retirer de l'argent ? Et bien sachez que tous ces services sont proposés au tabac-presse « le Saint-Clément ». Brigitte et Yves Ribourg, les propriétaires installés depuis 2014, ont compris que, dans nos petits villages, il y avait des besoins spécifiques notamment pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Ici, le mot service a vraiment un sens et se décline dans toutes ces activités annexes que l'on n'a pas l'habitude de trouver dans ce type de commerce. Sachez également que vous avez la possibilité de boire un expresso ou une boisson fraîche. Et tout ça servi avec le sourire... ! Finalement ce petit commerce à tout d'un grand ! **L.B**





SAINT PPRL, PRIEZ POUR NOUS !

Si l'on en croit la logique de l'état ; il semble que les travaux de réfection de la digue des Doreaux ne servent pas à grand chose puisqu'ils n'offrent pas un niveau de protection suffisant en cas de submersion marine. Dix millions d'euros de dépenses pour en arriver là...

En considérant que les ouvrages réalisés sont faillibles (risque de brèches multiples et concomitantes) ; le futur PPRL, fidèle à la doctrine de la circulaire du 27 juillet 2011 imposant l'aléa de référence à Xynthia +60, ne prend pas en compte les travaux effectués postérieurement au sinistre dans le cadre des PAPI*. L'impact est énorme pour Saint-Clément car cela signifie que pratiquement tout le village est en zone rouge donc non constructible. C'est l'enterrement en première classe du projet du Moulin Rouge et de tout projet futur lié au développement de la commune. Certains s'en réjouiront mais attention car ce « no man's land » programmé risque de sonner le glas de la commune qui deviendrait alors un grand hameau, certes charmant, mais dépourvu de toute vie économique et sociale.

Espérons que la raison l'emportera et qu'un compromis émergera car n'oublions pas que nous vivons sur une île et que le risque zéro n'existe pas. Il faudrait peut-être inventer la notion de « risque acceptable ».

J'ai fait un rêve... L.B

(* Programmes d'Action et de Prévention des Inondations)



MOUFETTE : SOUVENIR, SOUVENIR...

À l'aube de mes 17 ans et avec Emmanuel, mon copain de l'époque, nous décidâmes de faire le tour de l'écluse Moufette. Une fois sur le mur, je me sentis l'âme indécise. La longueur du mur aidant, ma pensée se précisait et, au bout du périple, ma décision était prise et je l'informai... que je le quittais.

C'était en 1988 et depuis, je n'ai plus jamais emmené d'amoureux sur le mur de l'écluse. **Béco**



PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS...

Ses partisans sont conquis, ses opposants semblent résignés. Il est arrivé en douceur, il s'est découvert peu à peu, a pris son temps pour prendre forme et s'offre maintenant à nos yeux. On l'attendait depuis si longtemps que beaucoup n'y croyaient plus, et pourtant, il est là. Quelle étrange sensation, on a l'impression qu'il a toujours fait partie du paysage. C'est un événement, c'est une promesse tenue, c'est un pari gagné, c'est... le parking du Phare. **L.B**





VOTRE AVIS SUR LE PROJET DU MOULIN ROUGE

Dans le N°1 de « Grain d'Sel », la rédaction avait proposé un questionnaire au sujet du projet de construction du Moulin Rouge. 20 personnes ont gentiment répondu. Voici les résultats..

À la question 1 :

Que pensez-vous de ce projet ?



Pourquoi pas

Cela ne m'intéresse pas

Un enjeu décisif

À la question 2 :

Pensez-vous être suffisamment informé ?



Oui, complètement

Plus d'info ne serait pas du luxe

En résumé, une majorité de oui mais un manque d'information évident. Plus de la moitié des intervenants ont étayé leur réponse.

POUR LES « POUR » :

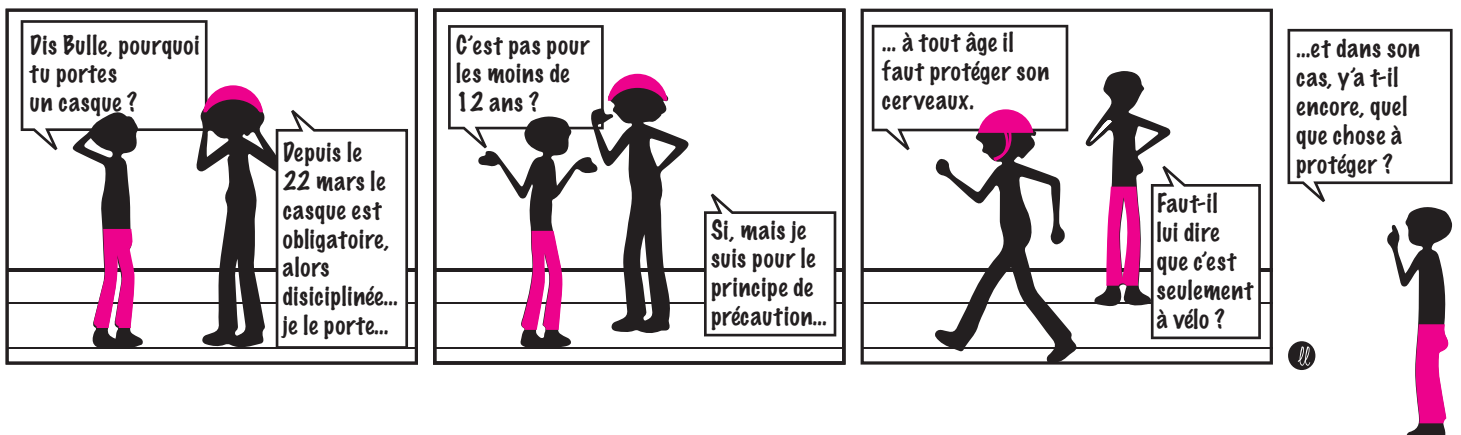
- un projet vital pour l'avenir de la commune,
- permettre l'installation de jeunes familles et donc : sauver l'école, les commerces, la vie sociale du village...
- Inverser la courbe de la pyramide des âges.

POUR LES « CONTRE » :

- une hérésie architecturale,
- pourquoi faire venir des jeunes s'il n'y a pas de travail,
- le questionnement sur la population concernée par les logements sociaux,
- l'utilité d'une salle des fêtes ou d'une supérette.

La rédaction de « Grain d'Sel » ne prend pas partie dans ces réponses et se contente de rapporter les tendances. L.B

BULLE & CAZOT Le mieux est l'ennemi du bien...





JEUNE COUPLE AVEC ENFANT CHERCHE LOGEMENT...

Le préfet n'a pas manqué de rappeler, lors des réunions publiques du mois de mars, que la tendance démographique de l'île était à la baisse depuis les années 2000 et que les mesures de précaution maximales prévues dans le futur PPRL n'y étaient pour rien. Merci de cette Lapalissade. N'est-ce pas le même préfet qui a déclaré, lors des vœux à la CDC en janvier, que « les mesures de protection de l'île de Ré ne doivent en aucun cas être stérilisantes ni vitrifiantes » pour la vie permanente ? Espérons que nos élus parviendront à négocier même si la marge de manœuvre est faible. Cette baisse de population cumulée à un vieillissement en progression est particulièrement préoccupante au nord de l'île. Saint-Clément compte actuellement 641 habitants dont une majorité de retraités, et une perte de population de 14% depuis 1999. Comment inverser la tendance et permettre l'installation de jeunes ménages ? Il n'y a pas de solution miracle. Le projet du Moulin Rouge, actuellement en sommeil en attendant les travaux du PAPI 2, n'est pas la seule piste à explorer car il y a urgence. Peut-être faudrait-il faire un inventaire du bâti existant et étudier différentes possibilités :

- 1/ Utiliser le droit de Prémption. De toute évidence, la commune n'a pas vocation ni les moyens financiers pour répondre à la demande et il ne peut s'agir que d'opérations ponctuelles.
- 2/ Inciter quelques loueurs à s'orienter vers la location à l'année. La prise de conscience de l'urgence de la situation pourrait peut-être en décider quelques-uns à « franchir le pas ». Une incitation fiscale serait aussi la bienvenue mais cela rentre dans le cadre législatif et dépend de nos députés (Allo ! Monsieur Falorni...). **L.B**



AU THÉÂTRE CE SOIR

L'association villageoise Ré-Création a créé, il y a deux ans, un atelier théâtre. Cet hiver, deux représentations ont eu lieu : à Ars en Janvier et aux Portes en Mars. La pièce reprenait une œuvre de Philippe Grimaud : « Je joue au théâtre, le soir, en amateur ». À voir ces acteurs-amateurs évoluer ensemble, on sent une grande complicité et on perçoit le résultat d'un vrai travail. Une troupe est née et le public est au rendez-vous. Souhaitons bonne route à cette équipe chaleureuse et bravo à Madame Marion Silhol, qui assure la direction d'acteurs. Nous espérons les voir jouer à Saint-Clément. Peut-être lorsque la salle polyvalente sera opérationnelle. **L.B**



PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

La forêt est un fabuleux écosystème qui abrite 80% de la biodiversité terrestre. Les nombreuses espèces végétales, animales et fongiques qui y cohabitent développent des échanges (matières, énergies) pour garantir leur vie en interaction avec le biotope. Soyons fiers de notre forêt domaniale : Lizay, Combe à l'eau, Trousse chemise, bois Henri IV. Elle totalise 18 kilomètres de dunes littorales et est classée Natura 2000 pour ses habitats, sa faune et sa flore. Le pin maritime est, avec le chêne vert, l'espèce la plus représentée. Les milieux étant interdépendants, que seraient nos grandes villes sans leurs forêts environnantes ? Alors admirons nos arbres, multiplions-les dans nos jardins, profitons de leur ombre verte et fraîche, chérissons-les... ils le méritent et nous avons besoin d'eux. **VdR**



LE COIN DU JARDINIER

Mai et Juin sont les mois de la reine tomate, quel que soit son blase : Marmande, Saint-Pierre, Monfavet, Pyros, Cœur de Bœuf... Si vous avez fait vos semis avant, mettez-les en place, de préférence, après les « seins de glace » en lune descendante. Enrichissez les trous de plantation de compost et arrosez copieusement. Taillez les gourmands situés à l'aisselle des feuilles. Paillez les pieds et, si vous jardinez plein champ, protégez-les du vent. Au départ, l'arrosage s'effectue une fois par semaine. Pas plus ! Sachez qu'un grattage vaut un arrosage mais attention à ne pas blesser les racines. Enfin, n'oubliez pas que la tomate n'aime pas le voisinage de la betterave, du concombre, de la courgette, des pois et des radis.

Matesi



BERNACHE CRAVANT

L'homme m'appelle « Bernache cravant », mais l'ornithologue me nomme *Branta bernicla*. Ordre des Anseriformes, famille des Anatidés et je viens de Sibérie. Quelques mensurations : je suis long de 55 à 66 centimètres avec une envergure entre 110 et 120 centimètres pour un poids oscillant entre 1200 et 2200 grammes. Mon cri habituel est un *rrok rrok keukk keuk rrou* assez grave émis à terre comme en vol. Adulte, mon plumage est brun foncé à noirâtre. Dès le mois d'octobre, avec mes congénères, nous hivernons en grandes colonies sur le nord de l'île de Ré. Un terrain de golf ou un champs de céréales me va bien pour reconstituer ma masse de graisse, mais mon régime est exclusivement végétarien : en été, je broute algues, mousses, lichens et en hiver zostères, salicornes, algues vertes, semis de céréales et herbacées. Je me déplace en groupe en formations irrégulières, en longues rangées de front qui ondulent dans le ciel mais rarement en V. Je niche solitaire ou en groupe. Mon nid est construit à même le sol et il est garni de duvet. En juin, ma femelle pond de 3 à 5 œufs qui sont couvés pendant une période de 24 à 26 jours. Mes oisillons désertent le nid dès qu'ils sont capables de se mouvoir de façon autonome. La Bernache

L'HUMEUR DU CYCLISTE



Le Cycliste aime bien...

... les lampadaires qui s'éteignent la nuit !

Même s'il ne roule pas souvent en pleine nuit, le Cycliste est satisfait dès qu'on lui parle d'économies d'énergie et de lutte contre les gaspillages. Alors, lorsque les lampadaires s'éteignent vers minuit dans certaines rues, il ne va pas s'en plaindre : un éclairage nocturne abusif lui paraît en effet un peu inutile dans ce village désert en plein hiver. On pourrait même aller encore plus loin : à quand notre commune labellisée « Village Étoilé » comme Sainte-Marie ?

Le Cycliste n'aime pas...

... rouler sur des crottes de chiens !

Quelle soit molle, dure, compacte ou longiligne, il est toujours désagréable de rouler sur une déjection canine quand on fait du vélo. Nos « amis » les chiens le savent bien. On dirait même qu'ils le font exprès pour agacer le Cycliste. Alors, mesdames et messieurs les propriétaires de Milou et autre Rantanplan, soyez un peu compréhensifs, car le Cycliste est aussi piéton à ses heures perdues. Et il n'est jamais agréable pour lui – comme pour ses concitoyens – de ramener un « petit souvenir » malodorant à la maison. En clair, si vous n'avez pas de jardin, les bois ne sont jamais très loin à Saint-Clément ...

Le Cycliste content ou pas content (ça dépend des jours !)



Ce journal est diffusé gratuitement par voie électronique ou déposé dans votre boîte-aux-lettres. Si vous ne souhaitez pas recevoir le journal, contacter la rédaction : **Le Grain de Sel : 550, rue du Chaume, 17590. Saint-Clément-des-Baleines.**

Mail : associationlegraindesel@gmail.com. Directrice de la publication : Lina Besnier. Rédacteurs en chef : Lina Besnier et Emgé. Rédacteurs : L.B, Matesi, Le Cycliste, Héloïse.C, Véronique.dR, Béco, Didier, La Bernache.

©design : dezellecreation 2017. Imprimeur : Exaprint